



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Référendum – Pôle de gare de Gorgier-St-Aubin »

Le Conseil général a largement adopté l'arrêté relatif à la modification partielle du Plan et du Règlement d'aménagement local de Gorgier concernant le secteur du Pôle de gare de Gorgier-St-Aubin.

La Grande Béroche célèbre la « victoire d'étape » du projet de quartier durable dans le secteur du pôle de gare de Gorgier-St-Aubin.

Cette date restera gravée dans l'histoire récente de notre commune en tant que premier référendum où les citoyen·ne·s ont exprimé un soutien important au projet de changement d'affectation de deux secteurs en friche industrielle, situés au Sud de la gare de Gorgier-St-Aubin.

Porté conjointement par les autorités exécutives et législatives, ainsi que l'ensemble des partis politiques locaux, le projet a reçu au mois de mai dernier une approbation de 90% des élu·e·s, illustrant une union forte en faveur d'un quartier durable, équilibré et répondant à des enjeux cruciaux pour l'avenir.

Malgré les tentatives du Comité référendaire pour influencer le débat à travers des discours parfois mensongers exploitant les frustrations et colères de certain·e·s citoyen·ne·s, la population de La Grande Béroche a fait preuve d'une maturité démocratique exemplaire en rejetant ces tactiques et en soutenant le projet. Les résultats du vote reflètent le désir collectif de la communauté de favoriser le développement durable et de promouvoir des initiatives positives pour l'avenir de la commune.

Le Conseil communal exprime sa gratitude envers les citoyen·ne·s pour leur engagement, leur discernement et leur soutien à un projet visant à améliorer la qualité de vie de toutes et tous les habitant·e·s de La Grande Béroche.

La Grande Béroche, le 26 novembre 2023

Le Conseil communal

Contact : M. François Del Rio, chef du dicastère de l'aménagement du territoire
Francois.DelRio@ne.ch, 032 886 52 50